

CONDITIONS PARTICULIÈRES CROISIÈRES BY CLUB MED®

Applicables à toute réservation à compter du 4 octobre 2017

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de forfaits touristiques sont régies par les articles L. 211 et suivants et R. 211-1 du Code du tourisme.

PRÉAMBULE

L'offre de vente de Croisières est régie par les présentes conditions particulières qui complètent ou modifient les Conditions Générales de Vente. Elles définissent les conditions d'achat des prestations proposées à bord du Club Med 2, en agence, sur internet et par téléphone. Elles constituent une partie de l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme, l'ensemble des informations relatives aux programmes des croisières et des prestations étant disponibles et consultables sur le site internet www.croisieres.clubmed.fr et le site www.clubmed.fr. L'ensemble de ces informations a vocation à informer les G.M®, préalablement à la signature de leur Contrat, du contenu des prestations proposées relatives au transport, au séjour à bord de Club Med 2 ("Bateau") (notamment les principales caractéristiques du Bateau, situation des Cabines et leur niveau de confort, les différents loisirs et activités sportives), du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de modification du Contrat ainsi que des conditions de franchissement des frontières. Les conditions de transports maritimes sont régies par le contrat de passage figurant au dos du billet de passage remis au G.M® dans les conditions précisées ci-après à l'article 9.

Le Club Med® se réserve toutefois expressément la possibilité d'apporter des modifications aux informations (telles que les informations relatives au prix et au contenu des prestations de transport, des itinéraires et des escales ainsi que du séjour proposés à bord du Bateau) figurant sur ces différents supports d'information, dans les conditions définies ci-après à l'article 4.

Les présentes conditions particulières prévalent en cas de contradiction sur les Conditions Générales de Vente en vigueur.

1. FORFAITS CLUB

Le Club Med® propose à ses G.M® des Forfaits comprenant le séjour (en ce compris le transport maritime) à bord du Bateau (avec ou sans le transport aérien, dans cette dernière hypothèse, les séjours étant alors dénommés "Port-Port"). Ces forfaits constituent un produit unique et indivisible dont le contenu, l'itinéraire de la croisière et le prix sont détaillés sur le site internet www.croisieres.clubmed.fr et le site www.clubmed.fr (ci-après "Forfait").

Tout G.M® achetant un Forfait doit avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire être âgé d'au moins 18 ans, et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Il garantit la véracité des informations fournies par ses soins ou tout autre membre de sa famille. À l'occasion d'un séjour Port-Port, l'heure d'embarquement ne s'effectuera qu'à partir de 16h, sauf horaires particuliers précisés sur la convocation adressée au G.M®. L'horaire de débarquement se situe sauf indication contraire entre 9h et 11h, les Cabines doivent être libérées avant 10h.

Par exception, un G.M® pourra embarquer sur le Bateau en cours de croisière, lors d'une escale (et donc pas au port d'embarquement) sous réserve de l'accord préalable de la Direction du département Croisières by Club Med du Club Med et de son acceptation de payer l'intégralité du prix de la croisière correspondante, ce quand bien même il aurait manqué certaines escales.

1.1. SÉJOUR À BORD DU BATEAU

Il comprend:

- une semaine (7 nuits sauf exceptions mentionnées dans le Calendrier et Prix) ou plusieurs semaines de séjour sur le Bateau, temps de transport aérien compris pour les Forfaits avec transport.

- la pension complète durant le séjour* le Forfait "Bar & Snacking" (comprenant le champagne proposé à la coupe au(x) bar(s) à 18h) permettant au G.M® de ne pas avoir à payer sur place les consommations bar et mini réfrigérateur (hors consommations à la carte /payantes indiquées comme telles sur place),
- les activités sportives indiquées spécifiquement sur internet, les services habituels du Club Med® tels que cabinets littéraires, animations et soirées.

Les excursions (étant rappelé que celles proposées en début et en fin de croisière ne seront possibles qu'en fonction des horaires d'arrivée et de départ des vols), les prestations Spa et de bien-être, l'Espace Soins Coiffure ne font pas partie du prix du Forfait de base. Les prestations avec supplément sont en toute hypothèse identifiées comme telles sur internet, s'entendent en option et selon les disponibilités. Les excursions achetées à la réservation et présentées sur le site internet sont soumises aux conditions de vente du Club Med®, notamment à l'article 4 des présentes et sont dans tous les cas soumises à un nombre minimal de 8 participants. Si ce nombre minimal requis n'est pas atteint, cela sera un motif valable d'annulation par le Club Med® sans que cela puisse ouvrir droit à une quelconque indemnisation à quelque titre que ce soit pour le G.M®, seule l'excursion déjà payée lui étant remboursée. Les excursions peuvent également être soumises à nombre maximal de participants librement déterminé par le Club Med®.

Les taxes (portuaires et aériennes) et surcharges carburant sont susceptibles de modifications dans les conditions fixées à l'article 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur et des présentes conditions particulières.

* La pension complète s'entend de trois repas par jour (à l'exception du jour d'embarquement et de débarquement y compris pour les Forfaits "avec transport" notamment en raison des horaires de transport), et comprend le vin (à l'exclusion des vins proposés à la carte) au déjeuner et au dîner.

Personnes handicapées :

Les personnes non autonomes (notamment du fait d'une maladie, d'un handicap physique ou mental : personnes handicapées ou personnes à mobilité réduite) doivent obligatoirement signaler avant toute réservation au Club Med® le besoin d'une assistance particulière. Il est impératif que les informations les plus complètes, relatives aux besoins spécifiques en matière d'hébergement, d'assistance ou de services particuliers, ou encore l'équipement médical dont la personne doit bénéficier soient communiquées avant toute réservation afin que le Club Med puisse s'assurer de sa capacité à remplir son obligation de transport dans des conditions de sécurité et de confort satisfaisantes pour la personne concernée et celles des autres passagers. Ces informations seront traitées dans les meilleurs délais par Club Med après leur communication par écrit en agence. Le Club Med® peut en cas de nécessité exiger que les personnes non autonomes partent avec une personne qui sera en mesure de leur apporter sur place lors de leur séjour, l'aide et l'assistance que requiert leur état de santé et qui serait nécessaire pour assurer le bon déroulement du séjour. Le Club Med® apportera dans la mesure du possible aux personnes non autonomes l'assistance utile lors de l'embarquement, le débarquement et à bord, qui ne pourra toutefois remplacer l'assistance individualisée d'un accompagnant, c'est pourquoi la présence d'un accompagnant est dans tous les cas vivement recommandée. Le Club Med® ne sera pas responsable des refus d'embarquement des G.M® qui n'auraient pas correctement signalé leurs besoins lors de la réservation. Le Club Med® se réserve le droit de refuser à bord une personne non autonome pour des raisons de sécurité, d'infrastructures inappropriées ou dont l'état de santé

nécessiterait des soins particuliers que le Club Med ne serait pas en mesure de fournir. La descente à terre/les escales dans certains ports peuvent être difficiles, voire impossibles dans des conditions sûres particulièrement lors d'un débarquement en navette, ne permettant pas de ce fait aux personnes d'effectuer les escales. La liste de ces ports est disponible sur demande écrite à Club Med®.

Le Club Med® et/ou le commandant de bord se réservent le droit de refuser de transporter tout passager dont la présence à bord pourrait être préjudiciable à la sécurité des autres passagers, à l'équipage, à l'ordre local des ports touchés par le bateau. Le commandant et/ou le Club Med pourront notamment décider de refuser d'embarquer ou de débarquer le ou les passagers dans tout port touché par le bateau, débarquer le ou les passagers dans tout port touché par le bateau, confiner le ou les passagers dans une cabine du service médical de bord, à l'hôpital ou autres institutions similaires si le médecin de bord l'estime nécessaire, faire administrer par le médecin tous médicaments ou substances admises. Le passager supportera tous les coûts induits notamment la prise en charge des consultations, des médicaments, du rapatriement. Le passager ne sera en aucun cas fondé à réclamer des indemnités et/ou dommages et intérêts, ou encore le remboursement de la partie du voyage non consommé.

Certaines mesures médicales préventives peuvent s'avérer nécessaires selon les croisières. Adressez-vous à votre médecin traitant ou aux centres suivants :

- Paris : Europ Assistance. Tél. : 01 41 85 84 86.
- AP-HP ligne Santé Voyages (Hôpital Bichat - Claude Bernard) Tél.: 01 45 25 78 82 ou 01 45 25 88 86.

Et consultez les sites Internet du :

- Ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr

1.2. TRANSPORT AÉRIEN JUSQU'AU PORT D'EMBARQUEMENT

Sans préjudice des dispositions du paragraphe 1.2.2 des Conditions Générales de Vente, il est précisé que les transferts aéroport/port aller-retour sont compris dans le prix des Forfaits avec transport, sauf indication contraire. Les vols affrétés par le Club Med® peuvent s'effectuer de jour comme de nuit, le premier et le dernier jour du voyage étant consacrés au transport. Le Club Med® n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il ne saurait être tenu pour responsable en cas de départ tardif et/ou de retour matinal le premier et/ou le dernier jour.

1.3. TRANSFERTS

1.3.1. Transfert jusqu'au port d'embarquement

Les transferts aéroport/port ne sont pas assurés par Club Med® et demeurent à la charge du G.M®, pour les Forfaits Croisière réservés sans transport aérien (séjour "Port-Port").

1.3.2. Transfert Port/Village (ou Village/Port)

Dans l'hypothèse où un G.M® souscrirait en plus de son Forfait Croisière, un Forfait Séjour en Village (tel que proposé dans la Brochure Trident®) ou sur le site internet www.clubmed.fr il est précisé que le transfert Port/Village (ou Village/Port) n'est pas assuré par Club Med® et demeure à la charge du G.M® (sauf exceptions proposées en supplément au moment de la réservation pour un Forfait sans transport ou avec transport).

1.4. EXTENSIONS DE SÉJOUR EN VILLAGE

Avant ou après un Forfait Croisière, il est possible de réserver, auprès de votre agence de voyages, un Forfait Séjour en Village, qui s'entend en supplément et sous réserve de disponibilité.

2. COMMENT CALCULER VOTRE FORFAIT

Les prix TTC indiqués sur la page « Calendrier et prix » portent sur des croisières avec ou sans transport, pour des durées de 2 à 14 nuits, selon la date de départ et sont valables pour un adulte (18 ans et +), sur la base d'une occupation double d'une cabine Club pont B. Les prix incluent les frais d'escales ainsi que pour les Forfaits vendus avec transport, les transferts, les taxes d'aéroport, assurance, de sécurité, de solidarité. Les taxes sont susceptibles de modification conformément aux conditions de vente. Les prix TTC n'incluant pas la cotisation annuelle due au Club Med d'un montant de 20€ (voir article 2.1 des Conditions Générales de Vente). Détail des prix adultes et enfants par pont et conditions de vente sur le site internet www.croisieres.clubmed.fr et le site www.clubmed.fr; au 0810 810 810 (Service 0,05€/min + prix appel) ou dans votre agence. N'est pas compris dans le prix de base du Forfait Croisière le prix des prestations avec supplément/à la carte, réservables selon les prestations à la réservation de la croisière ou à bord.

Les prix indiqués dans le Calendrier et Prix Croisières Hiver 2017/2018 et Été 2018 -Hiver 2018/2019 ont été respectivement établis en fonction des données économiques et fiscales en vigueur à la date du 7 septembre 2016 et du 18 septembre 2017. Pour les croisières des saisons ultérieures cette date pourra être retrouvée dans le « Calendrier et prix Croisières » disponible en agence.

Le Club Med® se réserve expressément la possibilité de réviser ses prix à la hausse ou à la baisse afin de tenir compte :

- du coût des transports, lié notamment au coût du carburant (y compris celui du Bateau);
- des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement dans les ports (en ce compris les frais d'escales) et les aéroports ou bien la majoration de la taxe de l'aviation civile (dite taxe de solidarité);
- des taux de change appliqués au Forfait considéré.

Pour la partie Bateau, la hausse répercutée sera ainsi calculée : variation du cours du carburant (suivant l'indice MGO), et pour un cours converti du dollar américain à l'euro en fonction du cours des devises, appliquée aux prévisions de consommation du bateau pour le mois de la croisière, et répartie par passager. En cas de variation des éléments ainsi définis, le Club Med® pourra répercuter intégralement cette variation sur ses prix (étant entendu que la variation du taux de change ne s'apprécie que sur les prestations facturées au Club Med® dans la devise concernée). Pour les G.M® déjà inscrits à 30 jours et plus avant le départ, aucune modification de prix ne pourra intervenir au cours des 30 jours précédant la date de départ prévue.

Le Club Med® se réserve également la possibilité de rectifier le prix du Forfait indiqué au G.M® lors de sa réservation en cas d'erreur matérielle manifeste de celui-ci résultant notamment d'un bogue informatique.

3. COMMENT RÉGLER VOTRE FORFAIT

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 3 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

4. MODIFICATIONS, ANNULATIONS ET/OU RÉSIILIATIONS, CESSIION (Reportez-vous aux dispositions des chapitres 3 et 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur

Les termes "résiliation" et "indemnités de résiliation" ont respectivement la même signification que les termes "annulation" et "pénalités". Le G.M® ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations touristiques conformément à l'article L.121-21-8 du Code de la consommation.

Les offres de dernière minute (« ODM ») proposées exclusivement sur le site internet www.clubmed.fr sont soumises à des conditions de modification et d'annulation particulières disponibles sur le site précité. Sans préjudice de l'application des dispositions des chapitres 3 et 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur au moment de la réservation, il est précisé que le contenu des croisières et les escales peuvent être annulés ou modifiés sans préavis notamment en fonction de certains impératifs locaux (déplacements officiels, manifestations culturelles ou sportives, événements politiques, mesures de sécurité, etc.) ou conditions climatiques (par exemple les sports nautiques durant la période des moussons), à l'occasion desquels les destinations prévues sont impossibles d'accès. Dès lors

que ces modifications affecteront de manière substantielle un élément fondamental du Forfait, le Club Med® en informera le G.M®.

Concernant les produits de l'Espace Découverte, il est rappelé qu'un nombre insuffisant de participants constitue un motif valable d'annulation par le Club Med® sans que cette annulation ouvre droit à indemnisation à quelque titre que ce soit.

En cas de places épuisées sur les vols affrétés aux dates des croisières indiquées au Calendrier et Prix, le Club Med® pourra être amené à proposer un complément d'offre en vols spéciaux à la même date ou à une autre date, entraînant le cas échéant une modification de la durée de la croisière par rapport à celle mentionnée au Calendrier et Prix et occasionner un supplément ou une minoration de prix, qui sera indiqué au G.M® préalablement à la conclusion de son Contrat.

Les informations relatives aux activités organisées par des prestataires extérieurs et réservées sur place sont données à titre purement indicatif, l'organisation de telles activités ainsi que les conséquences des modifications et/ou annulations de ces activités relevant en tout état de cause de la seule responsabilité des prestataires extérieurs concernés.

5. PROLONGATION EN VILLAGE

En cas de prolongation du Forfait, le tarif appliqué sera le tarif figurant au Calendrier et Prix. Le règlement devra être effectué à bord en totalité, en euros. Aucun règlement par un tiers dans l'un quelconque de nos points de vente ne pourra être effectué. La prolongation du Forfait ne pourra être effective qu'en fonction des places disponibles à bord, sous réserve des places d'avion pour assurer le retour du G.M® et que ce dernier ait accompli les formalités nécessaires relatives aux visas et/ou vaccins qui seraient requis au titre du Forfait et notamment à l'occasion des nouvelles escales.

6. DÉSISETEMENT EN COURS DE FORFAIT

Une interruption du Forfait à l'occasion d'une escale et/ou la renonciation à certains services compris dans le Forfait ou acquittés en supplément du prix du Forfait lors de la réservation (tels que stages, excursions, etc.) ne pourront donner lieu à une demande de remboursement ou d'avoir d'aucune sorte. L'attestation de départ prématuré de bord ne peut en aucun cas être considérée comme un accord de remboursement à quelque titre que ce soit.

7. RESPONSABILITÉ

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 12 des conditions générales de vente de la Brochure Trident® en vigueur.

8. RÉCLAMATIONS

Les réclamations relatives au Forfait devront être adressées par le G.M® par tout moyen permettant d'en accuser réception dans les 30 jours suivant la fin de la consommation du Forfait par internet en remplissant le formulaire mis à sa disposition dans la rubrique « Contact » de notre site www.clubmed.fr. Les réclamations mettant en jeu les assurances dommages ou responsabilité civile du Club Med® devront avoir fait l'objet d'une déclaration écrite auprès du Bateau avant le départ du Bateau, ou auprès du transporteur si le litige intervient durant les transports aller et retour organisés par le Club Med®. Après avoir saisi le Service Relation Clients et à défaut de réponse mutuellement satisfaisante dans un délai raisonnable, le G.M peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17) dont les modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel. Les réclamations portant uniquement sur des modalités d'une réservation effectuée en ligne peuvent être adressées via la plateforme <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Sans préjudice de ce qui précède, il est rappelé que ces réclamations devront être adressées directement au courtier d'assurance MARSH - Tour Ariane - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex.

9. FORMALITÉS

Passeport et visas : reportez-vous aux dispositions du chapitre 6 des Conditions Générales de Vente du Trident® en vigueur; à la page "Informations pratiques" (rubrique PASSEPORT, VISAS) du site internet www.clubmed.fr/croisieres.

Documents de Voyage : le G.M® recevra avant son départ son Contrat, sa Convocation détaillant les dates, lieux et horaires du voyage ainsi que le billet de passage, ce dernier étant indispensable pour embarquer. Le G.M® devra communiquer les informations utiles relevant de son Passeport et de son ESTA (pour les croisières avec escale(s) aux USA) à son agence de voyages lors de la réservation. Les horaires des vols et les noms des compagnies aériennes indiqués sur le Contrat de vente sont sous réserve de modification sur le Rendez-vous Vacances.

Vaccinations - santé - aptitude au voyage : reportez-vous à la rubrique "Santé" du Trident® Destinations Soleil et Destinations Sports d'Hiver en vigueur au moment de la réservation et à la page "Informations pratiques" (rubrique SANTÉ) figurant dans le Cahier des prix disponible en agence ou sur le site www.clubmed.fr/croisieres.

10. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL – CONFIDENTIALITÉ

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 14 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée le 6 août 2004, chaque G.M® dispose d'un droit strictement personnel d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux informations le concernant. S'agissant d'un droit strictement personnel, le droit d'accès et de rectification ne pourra être exercé que par son titulaire justifiant de son identité ou par son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un incapable majeur. Il pourra s'exercer par lettre simple adressée au Service Relation Clients dont l'adresse figure au chapitre 8.

11. SPORTS

Reportez-vous aux informations disponibles sur le site internet www.croisieres.clubmed.fr et le site www.clubmed.fr.

Pas de sports nautiques lorsque le Bateau est à quai, sauf indication contraire. Ouverture du hall nautique (permettant l'accès aux diverses activités nautiques dont la plongée libre) en fonction des conditions climatiques et/ou des décisions des autorités locales.

12. LOGEMENT

Il est rappelé que le principe du logement à bord du Bateau, dit "à l'Unité", est un logement à partager avec un autre G.M® inscrit sur le même bulletin de vente et/ou dossier de réservation, il n'est donc accessible qu'aux familles ou aux G.M® se connaissant. Pour les personnes inscrites seules sur un bulletin de vente et/ou dossier de réservation, le logement est donc obligatoirement en Cabine (en occupation à 1, avec éventuellement, selon la date de séjour, un supplément de prix à payer). Compte tenu du principe du logement à l'Unité, un enfant devra être logé soit dans une Cabine à partager avec ses parents et/ou accompagnant(s) (obligatoire si mineur de moins de 12 ans), soit dans une Cabine individuelle donnant lieu au paiement d'un supplément single. En tout état de cause, les enfants mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents et/ou accompagnant(s) pendant toute la durée du séjour et l'appartient donc à ces derniers d'apprécier si leur(s) enfant(s) de plus de 12 ans peut(vent) effectivement loger seul(s) dans une Cabine en occupation à 1. Le Club Med® propose à cet égard en fonction des disponibilités et moyennant une minoration de prix (cf. Calendrier et Prix), des Cabines famille et/ou en occupation à 3 mais toujours à "l'Unité". Le numéro de Cabine précisé sur le Contrat n'est donné qu'à titre indicatif, le Club Med® se réservant la possibilité de changer l'attribution des cabines dans une même catégorie de confort.

Les conditions de logement (nom et catégorie de l'hôtel, conditions de la restauration) en dehors du Bateau sont celles précisées dans le programme du mini-circuit.

13. ENFANTS

Sans préjudice de l'application des dispositions du chapitre 5 des Conditions Générales de Vente en vigueur, il est précisé que les enfants ne sont acceptés à bord qu'à partir de 8 ans, sans encadrement ni prestations particulières. Ils sont entièrement à la charge de leurs parents et/ou accompagnant(s). Il n'y a pas de G.O® pour les encadrer (sauf exceptions mentionnées sur le site internet www.croisieres.clubmed.fr et le site www.clubmed.fr).

14. ANIMAUX

Le Club Med® est désolé de ne pouvoir accueillir à bord les animaux domestiques de ses G.M®. Les chiens d'assistance reconnus nécessaires (un justificatif délivré par l'autorité compétente sera obligatoirement remis par la personne au Club Med) aux personnes non autonomes peuvent cependant être admis sous réserve (i) qu'ils soient acceptés par les compagnies aériennes lors du trajet et qu'aucune quarantaine ne soit imposée par le pays d'accueil (ii) et que le Club Med ait été dûment informé lors de la réservation. Les personnes accompagnées d'un chien d'assistance reconnu devront obligatoirement présenter au Club Med avant la date de départ, leur carte d'invalidité (article L.241-3 du CASF) ainsi que le contrat de mise à disposition du chien (article D.245-24-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF)). Le Club Med® se réserve le droit de demander tout document complémentaire permettant de justifier l'assistance d'un chien en fonction de l'évolution des textes législatifs ou réglementaires.

À défaut de présenter les documents requis, le contrat de voyage sera considéré comme annulé du fait du G.M à la date du début de séjour.

15. ASSISTANCE/ASSURANCE

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 15 et 16 des Conditions Générales de Vente en vigueur. Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance complémentaire. À cet égard, le Club Med® offre la possibilité de souscrire une assurance complémentaire, Écran Total®, couvrant les risques encourus lors de votre voyage tels que notamment, sans que cette liste soit limitative : annulation, bagages, retour anticipé. Pour les détails de cette offre (modalités de souscription et étendues des garanties) rapprochez-vous de votre agent de voyage.

16. VALEURS

Pendant votre séjour, ne laissez aucune valeur, papiers d'identité ou bijoux sans surveillance dans votre Cabine ou dans votre chambre d'hôtel. Vous pouvez mettre en sécurité vos objets de valeur dans les mini coffres individuels dont chaque Cabine est équipée. Lorsque la valeur dépasse 1 000 euros en espèces ou devises, et 2 500 euros d'objets de valeur, vous pouvez utiliser le coffre principal à la réception. Le Club Med® ne saurait être tenu pour responsable, sauf faute prouvée de ce dernier, des vols de valeurs ou de bijoux non déposés dans le coffret de sécurité de la Cabine ou au coffre principal du Bateau.

17. PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

Le Club Med® fait ses meilleurs efforts pour fournir des photos et illustrations permettant au G.M® d'avoir un aperçu des prestations proposées. Ces photos et illustrations ont pour objet de donner une idée de la catégorie des prestations, mais ne sauraient engager le Club Med® au-delà de cet objet.

Conditions particulières de vente croisières by Club Med

Édition du 4 octobre 2017

Directeur de la publication : Sylvain Rabuel.

Département marketing : Charlotte Lazarus

Réalisation/Cartographie : Compos Juliot

Impression : Cloître Imprimeurs

Photos : François Peyranne, Nicolas Berat, Bruno Van Loocke – @istock

©Club Med SAS :

11, rue de Cambrai 75957 Paris Cedex 19 – France.
Tél : +33.1.53.35.35.53 - Fax : +33.1.53.35.36.16
- www.clubmed.com. Société Anonyme au capital de 149 704 804 000 € - 572 185 684 RCS Paris. Licence IM075 100307. N° TVA intracom : FR56 572 185 684. RCP n° AA.992.497 GENERALI ASSURANCES IARD 7 boulevard Haussmann - F-75456 Paris Cedex 9. Garantie Financière APS, 15 avenue Carnot - F-75017 Paris

Tous droits de reproduction et d'adaptation, même partielle, réservés pour tous pays.